

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

3 juillet 2026

et qu'elle a été faite le

3 juillet 2026

Que le nombre des membres en
exercice est de : 49

Présents :38

Absents suppléés : 3

Absents excusés : 8

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2026_07_166

Objet :

Avis de la Communauté de
Communes Jura Nord sur le type
d'usage futur du site de
l'installation de méthanisation
située sur la commune de
Mutigney – SAS CHASSEY
ENERGIE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 9 juillet 2026

Conseillers communautaires en exercice : 49

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur le Président, Jérôme FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES **Courtefontaine :** M.
Emmanuel BADOT **Dammartin Marpain :** M. Antony BOURCET
Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET,
M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie LARTOT **Evans :** M.
Emmanuel BARBERET, M. Serge CORNOUEIL, Mme Aurore ROUX
Fraisans : M. Sébastien HENGY, M. Laurent ROUILLER, Mme
Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY **Gendrey :** M. Yves
MATHIEU **La Barre :** M. Frédéric PAILLARD **Louvatange :** M.
Jérôme FASSETNET **Monteplain :** M. Maxime CHAUVIN
Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS **Mutigney :** M. Eric
DRUOT **Offlanges :** M. Jean-Michel GRAS **Orchamps :** M. Olivier
DEMANDRE, Mme Barbara PANOUILLOT, Mme Séverine
POIDEVIN **Ougney :** M. Cédric IVANES **Our :** M. Segundo
ALFONSO **Pagny :** M. Michel GANET **Plumont :** M. Christophe
PERRET **Ranchot :** Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT
Rans : M. Raphaël TEMPESTA **Romain :** Mme Aurélie
CHANCENOTTE **Rouffange :** Mme Marie-Hélène VACHET
Salans : M. Alexandre BOLE, M. Yves COINCENOT **Sermange :**
M. Michel BENESSIANO **Taxenne :** M. Ludovic DUVERNOIS
Vitreux : M. Hervé LEVY

Suppléés : **Etrepigny :** M. Frédéric BREGAND **Saligney :** M.
Olivier PAYEN **Thervay :** M. Alain CHAMPONNOIS

Absents excusés : **Dampierre :** M. Aurélien PHILIPPE, Mme
Nathalie HONORIO **Fraisans :** Mme Sophie NIALON **La**
Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT **Montmirey-le-Château :**
M. Gabriel DECHARRIERE **Orchamps :** M. Régis CHOPIN **Rans :**
M. Jean-Louis MORLIER **Serre les Moulières :** M. Claude TERON

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël PERES

Procurations de vote :

Mandants : Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE) M. Aurélien
PHILIPPE (DAMPIERRE) Mme Sophie NIALON (FRAISANS) Mme
Isabelle GUILLOT (LA BRETENIERE) M. Régis CHOPIN
(ORCHAMPS) M. Gabriel DECHARRIERE (MONTMIREY LE
CHATAU) M. Jean-Louis MORLIER (RANS)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE) Mme
Nathalie LARTOT (DAMPIERRE) M. Sébastien HENGY
(FRAISANS) Mme Aurélie CHANCENOTTE (ROMAIN) M. Jérôme
FASSETNET (LOUVATANGE) M. Cédric IVANES (OUGNEY) M.
Raphaël TEMPESTA (RANS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et
le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

**AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD SUR LE TYPE D'USAGE
FUTUR DU SITE DE L'INSTALLATION DE METHANISATION SITUÉE SUR LA
COMMUNE DE MUTIGNEY – SAS CHASSEY ENERGIE**

Avant tout débat, Monsieur Eric DRUOT, conseiller communautaire et maire de la commune de Mutigney, intéressé, quitte la salle et ne prend pas part aux débats ni au vote de la présente délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement, notamment l'article R.512-46-4 5° ;

Vu le courrier de la société Chassey Énergie en date du 2 juin 2026 sollicitant l'avis de la Communauté de Communes Jura Nord sur le type d'usage futur du site de l'installation de méthanisation implantée sur la commune de Mutigney, dans le cadre du dépôt d'un dossier d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord est compétente en matière de document d'urbanisme ;

Considérant que l'exploitant prévoit, lors de la cessation définitive de l'activité, la mise en sécurité et la remise en état du site conformément à la réglementation en vigueur, puis envisage soit la réutilisation du site pour une nouvelle activité compatible avec le document d'urbanisme en vigueur, soit son maintien sans exploitation ;

La présentation du projet est jointe en annexe.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- **D'émettre un avis favorable sur le type d'usage futur envisagé pour le site de l'installation de méthanisation située sur la commune de Mutigney, tel que présenté par la société Chassey Énergie, sous réserve que tout usage futur soit compatible avec les dispositions du document d'urbanisme en vigueur au moment de la cessation définitive de l'activité ;**
- **De préciser que tout projet de réutilisation du site devra respecter les règles d'urbanisme applicables ainsi que les prescriptions qui seront fixées par l'autorité compétente au titre de la réglementation des installations classées ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avis demandé par la société Chassey Énergie et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1